



Appel d'offres N°02/2020 à procédures simplifiées «Souscriptions des contrats d'assurances pour les années 2021-2022-2023»

1. Objet :

L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSI), se propose de lancer un appel d'offre à procédures simplifiées, pour la souscription des contrats d'assurances couvrant les différents risques inhérents à ses activités pour la période 2021-2022-2023 en lot unique.

Le portefeuille assurance est composé des couvertures suivantes :

- L'assurance Multirisque Professionnelle,
- L'assurance flotte Automobile,
- L'assurance Groupe Maladie-Invalidité-Décès.

2. Conditions de participation

La participation à cet appel d'offre est ouverte aux sociétés anonymes de droit tunisien qui répondent aux conditions précisées dans l'article 2 du cahier des conditions de l'appel d'offres.

3. Retrait des dossiers :

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent télécharger le cahier des charges à partir du système TUNEPS : www.tuneps.tn.

4. Présentation et envoi des offres :

La participation à cet appel d'offres se fera uniquement à travers le système d'achats publics en ligne « TUNEPS ».

Chaque soumissionnaire doit présenter avec son offre une caution provisoire, faute de quoi toute l'offre sera rejetée d'office, cette caution est égale à 2000 DT, Elle sera valable 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

5. Date limite de la réception des offres :

La date limite de la réception des offres est fixée **le 5^{er} Octobre 2020 à 12H:00**. L'originale de la caution provisoire et le registre de commerce doivent être déposés au plus tard le même jour et à la même heure que la date limite de réception des offres, directement ou par poste, dans une enveloppe anonyme scellée et fermée, au bureau d'ordre de l'ANSI, à l'adresse suivante :

Agence Nationale de la Sécurité Informatique, 49 Av Jean- Jaurès 1000 Tunis – Tunisie et portera l'indication suivante: «À NE PAS OUVRIR appel d'offres n°02/2020 et sans aucune indication sur le nom du soumissionnaire. Le cachet du bureau d'ordre de l'ANSI faisant foi. l'ANSI décline toute responsabilité concernant les offres qui seraient parvenus après la fermeture de son bureau d'ordre.

6. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres technico-financiers aura lieu au siège de l'ANSI à travers l'application TUNEPS, le 5 Octobre 2020 à partir de 14H:00. Les résultats de l'ouverture des offres seront publiés le jour même sur le site web tuneps.tn